

Les lasers fractionnés

Lisser et tonifier: rides, vergetures, cicatrices

Les lasers fractionnels (Pearl® ou Icon®) sont des nouveaux lasers tenseurs et volumateurs perfectionnés conçus pour traiter le grain de peau, les rides, les cicatrices et les vergetures. Ces lasers offrent un équilibre optimal entre le confort de traitement et le temps de récupération. Ils permettent la réduction des rides et ridules ainsi que l'augmentation de la tonicité de la peau et l'amélioration de sa texture. Ils confèrent aux patientes un teint nettement plus doux et lumineux. Ils réduisent les cicatrices et permettent également d'atténuer les vergetures.

Que signifie «fractionnel» ? Comment fonctionnent ces lasers ?

Un traitement fractionnel consiste à exposer au rayon laser seulement une fraction de peau sous la forme de minuscules points. Avec le laser fractionnel, les impulsions laser chauffent et/ou creusent de minuscules trous dans la peau. Les colonnes de tissu chauffé sont supprimées de façon sélective, en laissant les tissus environnants intacts. Le traitement permet d'écourter le temps de cicatrisation et de

stimuler la néocollagénèse par le biais d'un processus naturel, en augmentant le volume cutané par en dessous et en réduisant les rides et autres imperfections.

A noter que ce type de traitement peut être combiné également avec d'autres soins esthétiques tels que peelings, infrarouges, radiofréquence ou injections.

Quelles zones peut-on traiter ?

On peut utiliser le laser fractionnel pour traiter l'intégralité du visage, du cou et du décolleté. Il offre une efficacité

unique pour le traitement des pates d'oie (ridules autour des yeux) et des rides et ridules péribuccales. Les premiers signes du vieillissement apparaissent souvent dans ces zones, qui peuvent être les plus délicates à traiter.

Les cicatrices et vergetures peuvent être traitées sur le corps entier.

Quels sont les avantages ?

L'utilisation de lasers fractionnés présente de nombreux avantages :

- Ils sont réellement efficaces pour améliorer la texture et la qualité de la peau. Ils permettent de lisser la peau et d'affiner le grain, de réduire les cicatrices ou d'atténuer les vergetures.
- Ces traitements sont très sûrs et très bien maîtrisés.
- Le temps de récupération est court. Seule une éviction sociale de courte durée (0-5 jours) est nécessaire.

Qui peut recevoir un traitement par laser fractionnel ?

Toutes les patientes au teint clair à moyen présentant des imperfections cutanées, telles que des rides, ridules ou des taches brunes dues aux dommages du soleil, pourront bénéficier d'un traitement au laser fractionnel. Toute femme souhaitant améliorer son grain de peau et prévenir sa perte d'élasticité.

Que ressent-on lors du passage du laser fractionnel ?

La plupart des patientes disent ressentir une série de pincements brefs et chauds. Afin d'améliorer le confort pendant le traitement, une crème anesthésiante peut être appliquée 30 minutes au préalable sur la zone ciblée.

A quoi vais-je ressembler après le traitement ?

Directement après le traitement, la peau a un aspect rougi et enflé. Les suites sont variables selon le traitement appliqué et le type de peau. La réaction inflammatoire sera d'autant plus marquée que le traitement agira en profondeur. Une éviction sociale de 2 à 5 jours peut être envisagée dans le cadre du laser fractionné.

Un camouflage par maquillage couvrant peut être éventuellement appliqué après la séance.

Quand est-ce qu'on peut voir le résultat ?

Si une amélioration peut déjà être perçue une semaine après le traitement, les résultats optimaux sont visibles de un à trois mois après le traitement.

Combien de séances faut-il ?

Selon l'évaluation clinique et le laser choisi (Pearl ou Icon), entre 1 et 6 séances, à intervalle de 4 à 6 semaines.

Quels sont les précautions à prendre avant le traitement ?

Toute nouvelle médication prise même ponctuellement doit être communiquée au personnel soignant, car certains médicaments peuvent rendre la peau plus réactive au rayonnement laser. Il est recommandé de ne pas être bronzé lorsqu'on effectue un traitement par laser (éviction solaire 4 semaines au préalable). Comme soins autour du traitement, une prévention anti-herpès peut être nécessaire, et des conseils de soins seront prodigués en accompagnement du traitement et par la suite.

Comment dois-je me comporter après le traitement ?

- Appliquez une crème cicatrisante / apaisante sur la zone traitée plusieurs fois par jour, aussi longtemps que les rougeurs sont présentes. En cas de besoin, nous vous proposerons un soin complémentaire.
- Afin de réduire les suites du traitement, l'application de glace est conseillée dans les heures qui suivent le traitement. En cas de soin du visage, il est préférable de dormir la tête surélevée, cela aidera à réduire le gonflement.
- Il faut impérativement éviter l'exposition non protégée de la zone traitée au soleil, pendant au moins 4 semaines après la fin du traitement. Une protection solaire stricte (indice UV 50 à renouveler aux 2 heures) est obligatoire, jusqu'à résolution complète des suites immédiates du traitement. Par la suite, pour

faire perdurer le résultat, cette photoprotection devrait devenir une habitude.

- Evitez la natation, les sports de contact et spas si des rougeurs ou irritations sont présentes.
- Traitez votre peau en douceur. Evitez de frotter ou de compresser les zones traitées. Mettez des vêtements amples si l'endroit traité est une zone couverte du corps.
- Les douches sont autorisées, mais évitez de vous frotter avec une serviette ou un gant de toilette car la région est délicate. Si les jambes ont été traitées, ne prenez pas de bain pendant les premières 48 heures, la chaleur pouvant causer un inconfort supplémentaire.

Quelles sont les contres-indications ?

Avant tout traitement d'esthétique médicale, la santé et les antécédents médicaux de chacun seront évalués lors d'un entretien préalable. Les personnes souffrant d'une maladie chronique, au bénéfice d'un traitement médical ou porteur d'un pace-maker ou autre matériel médical métallique doivent nous en informer. Les femmes enceintes ou qui allaitent ne seront pas traitées.

Quels sont les effets secondaires indésirables possibles ?

À la suite de tout traitement laser, la peau peut rougir et gonfler, soit immédiatement après le soin, mais parfois aussi seulement dès le lendemain. Il arrive que des échauffements (comme à la suite d'un coup de soleil) ou des croûtes apparaissent dans les jours qui suivent le soin, notamment lors du traitement des taches pigmentaires, et persistent dans les 10 jours qui suivent, jusqu'à ce que la peau se soit régénérée.

Très rarement, des diminutions ou augmentations de la couleur de la peau (hypo ou hyper pigmentations) peuvent apparaître dans les semaines qui suivent un traitement laser, et disparaître progressivement sur quelques mois.

Attention !

Ces interventions ne sont pas prises en charge par les caisses d'assurance maladie. Nous vous demanderons donc de régler les frais à l'issue de la séance.

evolys 

Dermatologie, médecine et chirurgie esthétique
info@evolys.ch
www.evolys.ch